

#### **DEC202119INC**

Décision portant nomination de M. Cédric TARD aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR9168 intitulée Laboratoire de Chimie Moléculaire (LCM)

# LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC201643INC portant cessation de fonctions et nomination de M. Cédric TARD, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR9168 intitulée Laboratoire de Chimie Moléculaire (LCM)

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

## **DECIDE:**

### Article 1er

M. Cédric TARD, CRCN CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'au terme du mandat de l'unité.

### Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général Antoine Petit